Elections professionnelles 20 novembre

De quel syndicalisme avez-vous besoin ?

Comment mettre au mieux à profit le carnet de commandes actuel ?

4 novembre 2014

La stratégie industrielle n'est pas que l'affaire de nos dirigeants. Sinon, elle est marquée par la rentabilité financière à court terme ; la variable d'ajustement est alors au choix, l'emploi, les salaires, les conditions de travail et souvent tout à la fois !
Pour une réelle stratégie industrielle, les salariés doivent être partie prenante du présent et du futur de leur entreprise.

Les salariés ont besoin de construire un syndicalisme dans l'entreprise à la hauteur de l'enjeu. Ce syndicalisme doit être en capacité de se fixer comme objectif d'informer, proposer des analyses et organiser démocratiquement les décisions du personnel sur les revendications, les accords et l'action. Ce mode de fonctionnement participatif donne sa légitimité au syndicalisme bien plus qu'une démarche d'accompagnement. Surtout, il dynamise l'engagement collectif et, par-là, les possibilités des salariés de se faire entendre.

Nos dirigeants ne cessent de répéter que nous devons accepter des concessions, faire des efforts pour maintenir la compétitivité de l'entreprise qui serait garante de l'avenir. Les salariés dans l'entreprise et plus largement les citoyens devant le journal télévisé sont matraqués avec cette idée.

Pour le patronat, compétitivité rime avec marges et profits perpétuellement plus élevés, justifiés par la sacrosainte règle de la baisse du « coût du travail ». Mais que constatons-nous ? Plus les profits augmentent, plus ils vont remplir les poches des actionnaires.

Dans un monde concurrentiel, l'efficacité c'est d'abord pouvoir effectuer correctement son travail, avec des moyens humains et techniques adéquats, dans un environnement de travail épanouissant.

La crise ? Quelle crise ?

Le graphique ci-contre est éloquent : entre 1981 et 2012 dans la métallurgie en France, **quand l'investissement est multiplié par 4, les dividendes versés aux actionnaires sont multipliés par 11**. Sachant qu'en plus l'investissement des entreprises ne vient pas que de leurs fonds propres mais aussi des Crédits d'Impôts divers, donc nos impôts à tous, cela permet de comprendre que **la modération salariale, que l'on nous impose au nom de la compétitivité, est une escroquerie !**

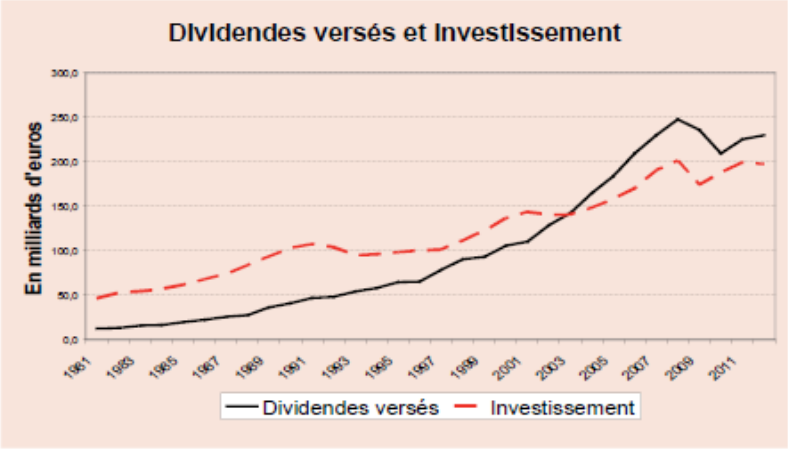

Quand à TCS, la direction annonce des problèmes de charges dans les activités Transport et Billettique et la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi – en clair des suppressions d'emplois – il est utile d'analyser la situation.

La crise à TCS ? Aucune raison si la direction investit immédiatement dans l'avenir !

Avec des contrats tels que CONTACT, Grand Qatar, Syracuse et les communications satellites, Balard, etc. TCS dispose de perspectives industrielles et financières sur de longues années qui donnent le moyen de préparer immédiatement le futur en investissant dans des produits, systèmes et services d'avenir, civils et militaires, à partir de ses activités actuelles et dans des champs nouveaux.

Un rapport de la SNCF, après l'accident dramatique de Brétigny sur Orge, dénonce un manque important de personnels de maintenance, dénonce un développement du TGV au détriment du transport ferroviaire régional ; et il n'y aurait rien à proposer par TCS en matière de signalisation et sécurisation du trafic ?

L'abandon par le gouvernement d'Ecotaxe se traduira par une baisse de charge à TCS de 30 Equivalents Temps Plein en 2015. A quoi va donc servir la compensation que payera l'Etat ? A financer les conséquences sociales au travers de la GAE ? Ou mieux ! Financer de nouveaux projets et de fait assurer de charges aux salariés impactés ?

La proposition argumentée de la CGT pour que le groupe Thales reste et s'engage plus dans le médical – imagerie, traitement et sécurisation des données – a débouché sur une 1ère déclaration d'intention de la direction du groupe d'investir ces domaines. A quand les premiers développements concrets à TCS, expert en communication, sécurité des données et des réseaux ?

Dans trop d'entreprise, trop de possibilités sont rejetées d'emblée car elles sont jugées « pas assez rentables »

C'est tout particulièrement inacceptable quand le présent permet de préparer sereinement l'avenir comme c'est le cas à TCS!

Quand dans une entreprise qui du jour au lendemain change de PDG, décide de transférer des salariés à l'autre bout de la région parisienne, se restructure en permanence, fait des économies sur les surfaces au détriment des conditions de travail, les salariés doivent se donner les moyens de faire valoir leur conception de l'entreprise.

Vous connaissez la détermination de la CGT à défendre l'outil de travail, le développement industriel.

Si vous pensez que l'entreprise n'appartient pas qu'aux actionnaires,

le 20 novembre votez CGT

et donnez-nous la représentativité qui nous a fait défaut pendant 2 ans

Quid du soi-disant scandale de l'appartement de Thierry LEPAON, actuel secrétaire général de la CGT.

Vivant en province, la CGT a décidé de le loger en région parisienne, proche des locaux de la Confédération, pour qu'il soit en capacité d'exercer pleinement son mandat sans que cela nuise à sa vie de famille. L'appartement étant à rénover entièrement, la CGT a fait réaliser des devis dont un est parvenu au Canard Enchaîné. Ceci entraîne un « scandale » sur les dépenses de la CGT. ***Suite à la décision collective et connue au sein de la CGT, mettre à disposition du Secrétaire Général un appartement en bon état et proche de la Confédération n'est pas un scandale !***

Plutôt que de tenter de déstabiliser la CGT, les médias devraient rappeler que la CGT, première organisation syndicale en France, s'efforce de mobiliser les salariés contre les attaques sur l'emploi, les services publics, la protection sociale (sécurité sociale, assurance maladie), les retraites, etc.

Visiblement la CGT dérange à tel point que même le premier ministre n'a pas manqué de s'exprimer sur le sujet dans la presse. La situation de la France n'est-elle pas plus importante que les dépenses de la CGT ? Les actions de la CGT ne mettraient-elles pas en difficulté le gouvernement et le patronat en décillant les yeux des Français ?

Pour mettre TCS sur de bons rails en matière de politique industrielle

La CGT propose en ce qui concerne Gennevilliers…

1. Investir dans les savoir-faire

La préservation et le développement des plates-formes encore aujourd'hui existantes

L'examen de la réintroduction de certaines activités, équipements, d'activité de secrétariat

La préservation de certains savoir-faire par de rapides embauches de jeunes

L'arrêt des restructurations pour stabiliser et développer les savoir-faire collectifs

- ⇨ Nous pensons notamment à tout ce qui concerne les tests de validation et de certification
- ⇨ Nous avons en tête le besoin d'experts non plus isolés mais intégrés dans des équipes, disposant de réels moyens d'investigation et avec une liberté d'expression professionnelle garantie car nécessaire (Voir le rapport CATEIS notamment)
- ⇨ Nous avons en tête le renouvellement du savoir-faire des techniciens sur le site, donc d'embauches de jeunes DUT/BTS suffisamment en amont des départs en retraite qui s'annoncent dans cette catégorie et une revalorisation de leurs perspectives de carrière

2. Investir et élargir les champs d'activités

L'engagement concret de TCS dans le domaine du médical, à partir de nos savoir-faire en matière de cryptage des données et sécurisation des communications, la gestion et présentation des données aux utilisateurs.

D'une manière plus générale, le développement du « big data » impose au pays de développer une industrie lui garantissant des moyens sécurisés pour la protection des données personnelles de ses citoyens.

- ⇨ Nous considérons en effet que c'est désormais un enjeu de souveraineté nationale comme le sont depuis très longtemps les communications militaires.
- ⇨ Il n'est pas acceptable d'entendre dire que Google en connaît plus sur les citoyens français que le gouvernement. Une république doit protéger autant ses citoyens des menaces militaires que des intrusions d'origine économique ou autres dans leur vie privée.

3. Prévoir l'avenir technologique

Accroitre la qualité d'intervention du CE dans le contrôle des fonds publics et vis à vis de la participation de TCS dans le pôle de compétitivité Systematics

Veiller à une réelle valorisation industrielle des projets de recherche sur financement public, du crédit d'impôt compétitivité emploi et du crédit d'impôt recherche.

- ⇨ Dans le domaine des composants, certaines ruptures technologiques en cours intéressent la Radio dans ses parties analogiques par exemple (alimentation et émission notamment). D'autres sont en cours, portant y compris sur de nouveaux type de support en remplacement ou à côté du silicium
- ⇨ D'autres concernent le logiciel, notamment embarqué ou le traitement massif de données.
- ⇨ **De manière générale, les enjeux technologiques devant nous nécessitent de conforter les ENF, la veille technologique, la formation.**

4. Plus largement

Inscrire l'intervention syndicale et collective de TCS Gennevilliers dans un objectif national de reconquête d'une vraie priorité à l'industrie

- ⇨ Ce qui ne passe pas par la baisse des coûts salariaux mais par une réorientation de l'argent qui aujourd'hui va au capital, à Thales comme ailleurs (voir ci-après).
- ⇨ Ce qui ne passe pas non-plus par des reculs en matière de droit du travail ou de la protection sociale.

QUIZZ COUT DU CAPITAL

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Suite du quizz en 12 questions pour évaluer vos connaissances. Les suivantes dans un prochain tract.

5/12. Le groupe PSA a bénéficié du Crédit Impôts Compétitivité Emploi (CICE), pour un montant de 75 millions d'euros. A quoi cet argent a-t-il failli servir (le syndicat CGT PSA a dénoncé la situation et a contribué à contrecarrer les plans de la direction) ?

a. A augmenter les salaires de 5%
b. A investir dans un projet du véhicule du futur
c. A payer les retraites chapeaux de ces dirigeants

*Ce fut le scandale de l'automne 2013. Alors que la direction impose un accord compétitivité aux salariés, on apprend que PSA avait provisionné 70 millions d'euros pour les retraites chapeaux de ses 6 principaux dirigeants. Pourtant, le texte de loi précise que l'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants. Mais comment démêler l'apport du CICE dans les comptes des grandes multinationales ? Au nom de la sacro-sainte compétitivité, le gouvernement a mis en place le CICE qui est un avantage fiscal. Il est calculé en fonction de la masse salariale de l'entreprise sur les salaires allant jusqu'à 3 600€ bruts par mois. Officiellement, le CICE vise à inciter les entreprises à investir et innover. Mais de l'aveu même de Bercy (*non officiellement), *«un CICE qui ne serait pas utilisé conformément aux objectifs d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise ne fera donc l'objet d'aucune remise en cause par l'administration fiscale».*

La bonne réponse est la C.

6/12. En 2013, les entreprises du CAC 40 ont réalisé plusieurs dizaines de milliards d'euros de bénéfices. A quoi ont-ils servi ?

a. A verser des dividendes à leurs actionnaires
b. A Investir dans de nouvelles technologies
c. A Consolider les comptes des entreprises

Les entreprises du CAC 40 ont versé 40 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Aussi, le théorème de l'économiste Schmidt a laissé à la postérité une phrase qui a fait mouche dans le débat politique, pour justifier un retournement de politique économique visant à réduire les salaires : «Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain». Le coût du capital limite la capacité de développement des entreprises et est un risque majeur pour l'emploi.

La bonne réponse est la A.

7/12. Quel est le montant annuel des exonérations des cotisations patronales ?

a. 30 milliards d'euros
b. 50 milliards d'euros
c. 100 milliards d'euros

Chaque année, ces exonérations s'élèvent à 30 milliards d'euros (source URSSAF). Régulièrement la cour des comptes pointe l'inefficacité de ces aides qui avaient vocation à créer des emplois.

La bonne réponse est la A.

8/12. Legrand est un fleuron industriel français dans l'industrie électrique, c'est d'ailleurs à ce titre que 2 des principaux ex-actionnaires se sont enrichis, de quel montant était leur plus-value.

a. 2 milliards d'euros sur 5 ans
b. 3 milliards d'euros sur 3 ans
c. plus de 4 milliards d'euros sur 4 ans

Wendel et KKR avaient racheté le groupe par le biais d'un LBO. En se désengageant à partir de 2009, Wendel et KKR ont encaissé 4,6 milliards d'euros en vente d'actions et en touchant des dividendes.

La bonne réponse est la C.